



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC

Question écrite n° 55377

Texte de la question

M. Jean-Pierre Michel appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les revendications exprimées de longue date par le corps des enseignants PEGC. Les dispositifs de transformation d'emploi par accès à la classe exceptionnelle sont insuffisants pour répondre aux attentes exprimées. Les organisations syndicales représentatives attendent la mise en place d'un plan significatif d'assimilation au corps des certifiés et des mesures de péréquation en faveur des retraités. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si les réflexions conduites sur le devenir des corps placés en voie d'extinction permettent d'ores et déjà d'envisager un échéancier global d'assimilation au corps des certifiés.

Texte de la réponse

La réflexion menée sur le devenir de certains corps de personnels enseignants du second degré, placés en voie d'extinction, dont ceux des professeurs d'enseignement général de collège, est toujours en cours. Dans le cadre de ces travaux, une concertation est actuellement engagée avec les organisations représentatives des personnels afin d'examiner, d'une part, les conditions dans lesquelles sera mise en oeuvre la réforme statutaire des corps d'adjoints ou de chargés d'enseignement et, d'autre part, les améliorations qui pourraient être apportées aux perspectives de carrière des professeurs d'enseignement général de collège et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Michel](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55377

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7071

Réponse publiée le : 12 février 2001, page 974